

Programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) mené à Soleure entre 2012 et 2015 : résumé et conclusions

1. Principaux résultats

Les principaux résultats de la présente évaluation s'articulent autour des éléments « concept », « organisation » et « output, outcome et impact », ainsi que des analyses concernant la durabilité du programme. Ils peuvent se résumer comme suit :

Concept

- Données empiriques : la conceptualisation des orientations générales du programme et la définition des principaux groupes cibles se fondent sur des données épidémiologiques. En revanche, peu de références empiriques ont été utilisées pour chaque projet, et aucune analyse des avantages n'a été effectuée au préalable.
- Cohérence interne : le programme soleurois se caractérise par une très grande cohérence en termes de conduite interne, en particulier en ce qui concerne les jeunes et les fumeurs (groupes cibles prioritaires) ainsi que d'autres groupes cibles spécifiques. Ces personnes ont été abordées dans le cadre de projets variés et complémentaires menés dans différents contextes. La population dans son ensemble a aussi été prise en compte et a bénéficié de mesures d'information et de protection contre le tabagisme passif.
- Cohérence externe : la cohérence de la collaboration interdisciplinaire est également très bonne. Tous les acteurs et secteurs déterminants pour le programme (écoles, hôpitaux, personnel médical, service des sports, office de la santé, entreprises, etc.) ont été associés à la mise en œuvre afin d'atteindre les groupes cibles.
- Les relations définies dans le modèle d'impact sont cohérentes et concordent avec la vision du canton.

Organisation

- Au niveau de l'organisation, un atout majeur du programme réside dans le financement des activités. Grâce aux ressources investies, des mesures existantes ont été renforcées, et de nouveaux projets ont été lancés dans des domaines où des besoins avaient été identifiés.
- La nouvelle fonction de pilotage a permis d'améliorer la mise en réseau des acteurs de la prévention du tabagisme (partenaires opérationnels et stratégiques). Cependant, la direction du programme n'a pas encore pu assumer de façon optimale son rôle en ce qui concerne la promotion des synergies et le monitoring du projet.
- Le PCPT a contribué à entretenir et à intensifier des partenariats existants. De nouvelles coopérations ont été instaurées avec des acteurs du domaine médical et d'autres travaillant avec des jeunes.
- La participation active des communes dans le cadre de leur responsabilité en matière de prévention du tabagisme n'est pas encore acquise. Leur contribution pourrait accroître l'efficacité du programme.

Durabilité

- Financement : en dépit de quelques incertitudes budgétaires concernant certains projets au début du PCPT, le programme n'a pas connu de difficultés financières notables.
- Gestion : la durabilité du programme a été affectée par les différents changements au sein de sa direction, qui ont généré une certaine instabilité des partenariats. D'une façon générale, le programme a néanmoins été bien géré, et la majorité des projets ont pu être mis en œuvre comme prévu. Quelques activités ont accusé des retards en raison d'une réaction parfois trop tardive.

Output, outcome et impact

- Réalisation des objectifs : la grande majorité des objectifs « output » et « outcome » ont été atteints.

- Définition et évaluation des objectifs : même si le choix des objectifs est satisfaisant dans l'ensemble, des améliorations sont possibles à ce niveau-là, certains objectifs pouvant être plus ambitieux. Globalement, l'évaluation des objectifs était bonne à très bonne. Toutefois, les données recueillies devraient davantage être utilisées comme base de décision pour la mise en œuvre des projets.
- Les projets dans les contextes de l'école, de l'espace public et du marché ainsi que dans le contexte médical ont été très bien mis en œuvre et ont atteint les objectifs fixés.
- Un des deux projets réalisés dans le contexte des entreprises a enregistré d'excellents résultats et permis d'interpeller efficacement le groupe cible des jeunes. Par contre, le second n'a pas pu atteindre les fumeurs comme souhaité.
- Les projets destinés aux jeunes dans le secteur du sport n'ont que très peu contribué à la prévention du tabagisme en raison du faible nombre d'activités mises en œuvre concernant directement cette thématique.
- Les projets menés à l'intention de groupes cibles spécifiques et des fumeurs dans le contexte des loisirs, de la vie quotidienne et du sport ont obtenu de bons, voire très bons résultats.
- Champ d'action : le programme soleurois a été efficace dans les champs d'action prévention comportementale et prévention structurelle. Il subsiste un potentiel d'amélioration en ce qui concerne les activités de formation de l'opinion et d'information en faveur de la population du canton.
- Mesures législatives : dans ce domaine, les activités en matière de prévention du tabagisme passif et de protection de la jeunesse ont été couronnées de succès.
- Groupes cibles : le programme soleurois a pu atteindre différents groupes cibles importants. Les jeunes, en particulier, ont été sensibilisés dans une multitude de projets menés avec succès dans différents contextes. Des groupes cibles spécifiques ont également bénéficié des mesures efficaces. Bien conçue, l'approche du groupe cible des fumeurs a globalement fait ses preuves, hormis quelques problèmes concernant en particulier les différentes offres de sevrage tabagique.
- Type de projet : les projets de type I ont été les plus efficaces. Des lacunes ont été relevées pour les projets de type II dans le secteur du sport.

2. Conclusions

Du point de vue du canton, la mise en œuvre du programme de prévention du tabagisme est un succès. Les mesures appliquées, les appréciations du déroulement du programme et les résultats de l'évaluation externe montrent que les objectifs centraux et les groupes cibles ont été atteints efficacement et de diverses manières. Une grande variété de projets ayant porté leurs fruits s'adressaient notamment aux jeunes. Le programme a aussi permis d'atteindre des groupes particulièrement vulnérables, apportant ainsi une contribution à l'égalité des chances. Au fil de sa réalisation, des progrès et des améliorations sensibles ont par ailleurs été observés en ce qui concerne le renforcement de la collaboration entre les acteurs, du pilotage et de la coordination. Des lacunes dans l'offre ont également été identifiées et en partie comblées, et des synergies entre les intervenants ont été découvertes, ce qui a permis de réduire certains doublons. En résumé, le canton évalue positivement le programme, la mise en œuvre des mesures ainsi que les résultats et les effets obtenus.

Durant le programme, il a souvent été nécessaire de clarifier des incertitudes concernant la collaboration avec le FPT et les acteurs nationaux (projets de type II), ce qui a représenté un défi. Une partie de ces ambiguïtés et difficultés étaient déjà présentes dans la conception générale des PCPT et n'ont pas pu être entièrement réglées pendant la réalisation du programme (p. ex., collaboration entre les projets de type II et les programmes cantonaux). D'autres étaient liées aux modifications des conditions générales du FPT (incertitudes relatives au financement et au budget du programme). La résolution de ces questions a pris du temps et mobilisé des ressources. De l'avis du canton, une communication claire et transparente aurait parfois grandement simplifié la tâche.

Le canton émet par ailleurs une critique quant au travail administratif nécessaire pour l'élaboration et la direction du programme. Il estime que cette charge est disproportionnée et qu'elle pourrait être fortement réduite. Une diminution du travail administratif concernant en particulier le pilotage et l'évaluation du

programme – y compris les rapports au FPT – permettrait de s’investir davantage dans la gestion concrète du programme et le travail sur les projets, ce qui pourrait apporter un gain supplémentaire en termes d’efficacité.